



Commission Locale sur L'Eau

Route de Vendres
Domaine de Bayssan
34500 BEZIERS
Tel. 04 67 36 45 99
Fax 04 67 36 40 25

Email :
Contact @vallee-orb.fr

Site internet :
www.vallee-orb.fr

COMPTE RENDU ET SYNTHÈSE DES COMMISSIONS THÉMATIQUES

« GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU » : 29 AVRIL 2010

« MILIEU PHYSIQUE ET INONDATIONS » : 4 MAI 2010

« QUALITÉ DES EAUX » : 11 MAI 2010

1. CONTEXTE ET OBJET DES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Le 16 Décembre 2009, la Commission Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron décidait la mise en place de trois commissions thématiques : **ressource en eau, milieu physique et gestion des inondations et qualité des eaux**. La problématique **Eau et Aménagement du territoire**, transversale, est abordée en trame de fond de chacune des commissions. Les premières thématiques ont eu lieu :

Le 29 avril 2010 : Gestion de la ressource en eau

Le 4 Mai 2010 : Milieu physique et gestion des inondations

Le 11 Mai 2010 : Qualité des eaux

Conformément à ce qui avait été décidé le 28 janvier 2010 en séance de formation des membres de la CLE, **ces premières commissions avaient pour objet :**

- la prise de conscience, par les membres de la CLE des enjeux du territoire, Orb et Libron
- les échanges sur les enjeux liés à l'eau
- la mise en évidence des liens entre les politiques de l'eau et de l'aménagement du territoire.

2. DEROULEMENT DES COMMISSIONS

Préalablement à chaque commission, les membres de la CLE ont reçu une présentation des enjeux liés à la problématique traitée, complétée d'une présentation du territoire Orb et Libron. Les documents transmis, ainsi que les présentations power point associées, sont téléchargeables sur le site www.vallee-orb.fr.

Les caractéristiques du territoire Orb et Libron (physiques, contexte socio-économique, environnemental, institutionnel,...), l'organisation administrative des collectivités territoriales (EPCI, intercommunalités compétentes en matière de gestion de l'eau, SCOT, Pays,...) ont ainsi été présentées en début de séance. Le lien avec les démarches de gestion de la ressource en cours sur les masses d'eau voisines a également été souligné. Les enjeux liés à la thématique traitée ont ensuite été explicités.

Les membres de la CLE ont été invités, dans le cadre d'ateliers inter actifs, à faire émerger les grands enjeux et interrogations liés à la thématique traitée. Ce travail permettra par la suite d'orienter les sujets à aborder plus en avant lors des prochaines réunions de travail.

3. SYNTHÈSE DES DÉBATS

Les tableaux suivants synthétisent, par thématique, les points de vue et attentes exprimées ainsi que les questions soulevées. A noter que les points de vue sont restitués tels qu'ils ont été exprimés sans jugement de valeur ni classement hiérarchique.

Les éléments de ces débats constitueront la base de travail des prochaines commissions thématiques.

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU
Points de vue exprimés
Une action forte de communication pour lutter contre le gaspillage est nécessaire
Les résurgences et captages devront être protégés durablement
Les rendements de réseau d'adduction et de distribution devront être améliorés. Il conviendra d'être ambitieux en la matière
Pour bien gérer, il faudra compter
La récupération des eaux pluviales par les particuliers est intéressante
La réutilisation des eaux usées traitées mérite toute notre attention
La pression liée aux campings et piscines est énorme. Elle méritera une attention et action particulière
Le chantier de la priorisation des usages sera particulièrement difficile
Il faudra faire reconnaître le rôle « positif » des cours d'eau dans le développement économique du territoire
La modification des comportements est essentielle à la réussite d'une gestion raisonnée de la ressource
Les débits réservés devront être « revus » pour 2014. Ils devront correspondre au 1/10 ^{ème} du module
Les retenues collinaires devront être étudiées
Il faut déterminer les limites de sollicitation de la ressource en eau, surtout sur la partie aval. Sinon, on prend un risque important pour la qualité des eaux
Le lien SAGE SCOT est indispensable : compatibilité de la ressource disponible avec les projets de développement
Le dessalement de l'eau de Mer ne doit pas être négligé
Le SAGE ne peut pas bloquer les importants projets : exemple du Golf sur la vallée de l'Hérault
Le travail de prospective est impératif
La modification de la gestion des espaces verts
La CLE est un lieu démocratique : les membres doivent être assidus
Nécessité de coordonner les calendriers des SAGES qui jouxtent le SAGE ORB LIBRON
Attention à préserver la qualité des eaux souterraines (présence de pesticides et autres)
Le montant des travaux nécessaire à l'augmentation du rendement des réseaux devra être estimé et comparé à la capacité financière du maître d'ouvrage
BRL est prêt à présenter à la CLE les projets dont il a la charge (Aqua Domitia, Puech Labade,...)
Questions et attentes exprimées
Comment mobiliser tout le monde ?
Protection des Milieux- maintien des usages : qui décidera de ce qui est le plus prioritaire ?
Comment le SAGE va-t-il permettre une meilleure gestion de la ressource ?
Gouvernance avec les territoires voisins qui utilisent de l'eau en provenance de l'Orb et du Libron : qui tranchera in fine ? Où sera le pouvoir hiérarchique ?
Comment bien gérer la ressource en eau collectivement alors que les forages privés prolifèrent et « échappent à la maille » ?
Pourquoi l'enquête publique relative au prélèvement BRL a-t-elle été engagée préalablement aux conclusions du SAGE ?
Quelle est l'échéance d'atteinte du bon Etat écologique de la nappe alluviale de l'Orb ? (Réponse donnée en salle : 2021)
Pourquoi ne pas repenser un barrage sur le Rieuberlou ?
Le barrage de l'Ayrette, qui n'a plus d'usage eau potable, peut-il être utile ?
Quelle croissance démographique doit on accepter et où ?
Quels seront les nouveaux besoins agricoles ?
Quel est le poids de la CLE pour s'opposer à des projets gourmands en eau qui seraient situés hors du périmètre du SAGE Orb Libron?

QUALITE DES EAUX
Points de vue exprimés
Le SAGE ne devra pas oublier la problématique de la qualité des eaux du Canal du Midi
Le plus urgent, c'est d'équiper les 11 villages qui ne sont pas équipés de stations d'épuration
Attention, dans l'état des lieux, à bien analyser les quartiers non encore raccordés aux stations d'épuration existantes
Un bilan sur l'âge du Parc des stations d'épuration est nécessaire
Les dysfonctionnements des postes de refoulement expliquent souvent la dégradation de la qualité des eaux de baignade
Les débits des stations d'épuration expliquent souvent l'essentiel des débits d'étiage (lien avec le volet quantité)
L'animation est essentielle à la réussite des plans de réduction de l'utilisation des phyto-sanitaires
La communication grand public sur les enjeux du SAGE (Qualité, quantité) est primordiale. Il faut inventer de nouveaux supports efficaces
La CLE doit jouer un rôle important d'interface avec le grand public
La réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires par les viticulteurs ne pourra réussir qu'à partir du moment où une valorisation économique de la démarche aura été possible
La qualité piscicole est essentielle. L'amélioration de la qualité est étroitement liée aux thématiques quantitatives et milieu physique
Le bio n'est pas la panacée. De plus, il n'est pas réaliste.
L'amélioration de la qualité des eaux constitue un préalable indispensable à la valorisation économique du territoire.
Questions et attentes exprimées
Demande d'information des membres de la CLE sur les différents types de traitement des eaux usées (avantages, inconvénients, coûts)
Demande d'information sur les SPANC
Quelles propositions pour le changement des mentalités ?
Quel sera le poids juridique du SAGE ? Le SAGE pourra il créer des obligations ?
En quoi l'assainissement des eaux usées peut il être une limite à l'urbanisation ? (lien avec le SCOT)
Demande de formation sur les Mesures Agro Environnementales et les outils utiles à la réduction des apports agricoles, ainsi que sur les aspects économiques
En quoi le SAGE peut-il influencer le type de culture, sur les zones sensibles ?
Les niveaux de rejets pourront ils être définis ou précisés par le SAGE ?
Le SCOT est en avance par rapport au SAGE. Ce décalage sera il préjudiciable au SAGE ?

GESTION DU MILIEU PHYSIQUE ET GESTION DES INONDATIONS
Points de vue exprimés
La gestion de l'occupation des sols sur le bassin versant n'est que très rarement intégrée dans les réflexions de gestion des inondations
La gestion des risques liés à l'Orb et ses principaux affluents inondation est connue. Les risques péri urbains, plus importants, sont oubliés.
Le rétablissement des zones naturelles d'expansion des crues constitue un levier important d'une bonne gestion des crues
Si on souhaite rétablir les zones d'expansion des crues, il faudra prévoir un système d'indemnisation pour « perte de culture »
Le SAGE ne doit pas être le prétexte à une remise en question des travaux prévus au PAPI. Ce programme doit avancer
Les retenues collinaires peuvent être utiles. Il faudra voir dans quelle mesure elles seraient efficaces
Des millions de m ³ passent en crue.....On ne retient rien
Quels outils pour anticiper les crues ?
La restauration du milieu physique (berges, ripisylve...) est importante et participe à la structuration des cours d'eau.
Questions et attentes exprimées
Le SAGE pourra-t-il définir des « normes » en matière de limitation des apports liés à l'urbanisation ?
Manque de connaissance sur les enjeux et données relatives à la frange littorale (érosion du trait de côte, dunes,...)
Quelle compatibilité entre la gestion des crues (creux dans barrage des Monts d'Orb et retenues collinaires) et la gestion de la ressource en eau (maintien de réserves d'eau dans ces mêmes retenues) ?
Le SAGE peut-il préconiser une stratégie foncière pour la préservation des espaces utiles au laminage des crues ? Le SAGE pourra-t-il induire la création de servitudes d'inondations ?

L'Animateur du SAGE Orb Libron

Laurent RIPPERT